



LES AVOCATS ET GOOGLE ADS EN 2023

Fiche pratique publié le **16/08/2023**, vu **564 fois**, Auteur : [HL Communication Digitale](#)

Avec les règles déontologiques liées au métier et les modifications apportées à Google Ads au cours de ces dernières années, un cabinet d'avocats peut-il tirer parti des services proposés par la célèbre plateforme de marketing digital ?

Google Ads est un service de publicité en ligne qui permet aux annonceurs de diffuser des annonces sur le réseau de recherche et le réseau display de Google. Les avocats peuvent utiliser Google Ads pour promouvoir leurs services et attirer de nouveaux clients. Cependant, les professionnels du droit doivent respecter certaines règles déontologiques et légales lorsqu'ils utilisent Google Ads. Quelles sont ces règles et comment vont-elles évoluer en 2023 ?

1. Les règles déontologiques des avocats sur Google Ads

Les avocats sont soumis à des règles déontologiques qui visent à garantir le respect de la dignité, de l'indépendance, du secret professionnel et du conflit d'intérêts. Ces règles s'appliquent également aux communications des avocats sur internet, y compris sur Google Ads. Ainsi, les avocats doivent veiller à ce que leurs annonces soient conformes aux principes suivants :

- les annonces doivent être informatives, loyales et dignes, sans être trompeuses, agressives ou comparatives ;
- les annonces doivent respecter le secret professionnel et ne pas divulguer d'informations confidentielles sur les clients ou les affaires ;
- les annonces doivent mentionner le nom, le prénom, la qualité et le lieu d'exercice de l'avocat, ainsi que son numéro de toque ou son numéro d'inscription au barreau ;
- les annonces ne doivent pas faire état de la spécialisation de l'avocat, sauf si celle-ci est reconnue par le Conseil national des barreaux ;
- les annonces ne doivent pas faire référence à des honoraires, sauf si ceux-ci sont forfaitaires ou prévisibles.
-

2. Les règles légales des avocats sur Google Ads

Les avocats sont également soumis à des règles légales qui encadrent leur activité professionnelle et leur publicité sur internet. Ces règles sont notamment issues de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques, du décret n° 2005-790 du 12 juillet 2005 relatif aux règles de déontologie de la profession d'avocat et du règlement intérieur national de la profession d'avocat. Ces règles prévoient notamment que :

- les avocats doivent exercer leur activité sous leur nom personnel ou sous celui d'une société d'avocats dont ils sont membres ;
- les avocats ne peuvent pas recourir à des intermédiaires pour obtenir des clients ou des affaires, sauf dans les cas prévus par la loi ou le règlement intérieur national ;
- les avocats ne peuvent pas solliciter directement ou indirectement des clients ou des

- affaires, sauf dans les cas prévus par la loi ou le règlement intérieur national ;
- les avocats ne peuvent pas faire de la publicité en vue d'obtenir un mandat de représentation en justice ou une mission d'assistance ou de conseil.
-

3. Les évolutions prévues en 2023 pour les avocats sur Google Ads

En 2023, les avocats pourraient bénéficier de certaines évolutions qui leur permettraient d'utiliser plus librement Google Ads pour promouvoir leurs services. Ces évolutions seraient liées à la transposition en droit français de la directive (UE) 2019/2161 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 relative à une meilleure exécution et à une modernisation des règles de protection des consommateurs dans l'Union. Cette directive vise à renforcer les droits des consommateurs et à harmoniser les règles applicables aux pratiques commerciales déloyales dans l'Union européenne.

Elle prévoit notamment que :

- les professionnels du droit, y compris les avocats, seront considérés comme des commerçants au sens du code de la consommation et seront soumis aux mêmes obligations d'information et de transparence que les autres commerçants ;
- les professionnels du droit, pourront recourir à des comparateurs en ligne pour mettre en valeur leurs services, à condition de respecter les règles de loyauté, de clarté et de vérifiabilité des informations fournies ;
- -les professionnels du droit, pourront faire de la publicité personnalisée en fonction des besoins et des préférences des consommateurs, à condition de respecter les règles relatives à la protection des données personnelles et au consentement des consommateurs.
-

4. Google Ads : efficace ou non ?

Google Ads est un outil utile pour les avocats qui souhaitent accroître leur visibilité et leur clientèle sur internet. Toutefois, les avocats doivent respecter des règles déontologiques et légales strictes lorsqu'ils utilisent Google Ads. Ces règles visent à préserver l'éthique, la confiance et la qualité de la profession d'avocat. En 2023, les avocats peuvent bénéficier de certaines évolutions qui leur offrent plus de flexibilité et de possibilités pour communiquer sur leurs services, tout en garantissant le respect des droits des consommateurs. Google Ads offre la possibilité de mesurer le retour sur investissement des campagnes, en analysant le nombre de clics, de conversions et de contacts générés.

De plus, la plateforme propose également différents formats et options de diffusion, tels que le réseau de recherche, le réseau display, les annonces vidéo ou les annonces mobiles, qui permettent de diversifier les stratégies et d'optimiser les performances.

Tous ces éléments font de Google Ads un levier marketing puissant, mais qui nécessite de réelles compétences pour parvenir à une optimisation rentable, si tant est que le budget attribué à ce dernier soit suffisamment conséquent.

Plus de conseils et astuces : <https://www.hl-communicationdigitale.com/>